VILLE DE LOUVIGNE DU DESERT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 17 SEPTEMBRE 2024

LOUVIGNÉ DU DÉSERT

République Française
Département d'Ille et Vilaine

Nombre de Conseillers : en exercice 23 **présents ou représentés :** 19 **votants** : 19
Date de convocation : 11 septembre 2024
L'an deux mil vingt-quatre, le 17 septembre à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre OGER, Maire.
Etaient présents : M. OGER Jean-Pierre ; M. GOUPIL Jean-Paul ; Mme NOEL Marie-Laure ; M. LECHEVALIER Arnaud ; Mme. LEE Isabelle ; Mme GUILLOUX Christèle ; M. COSTENTIN Joseph ; Mme MOREL Monique ; M. GUERIN Jean-Pierre ; M. COUASNON Michel ; Mme MICHEL Sylvie ; M. FADIER Thierry ; Mme LECHEVALIER Nathalie ; Mme KERGOAT Morgane ; M. MOREL Sylvain ; M. RAULT Pierre-Antoine.
Absentes : Mme AUSSANT Angélique ; Mme OUTREVILLE Angélique ; Mme JARDIN Marie Christelle ;
Absents excusés : M. LEBANSAIS Rémy ; M. MOLVAUX Gérard ; Mme BADICHE-MANCEL Karine ; M. VEZIE François.
Pouvoirs : M. LEBANSAIS Rémy donne pouvoir à M. LECHEVALIER Arnaud ;
M. MOLVAUX Gérard donne pouvoir à M. COSTENTIN Joseph ;
Mme BADICHE-MANCEL Karine donne pouvoir à Mme GUILLOUX Christèle ;
Secrétaire de séance : M. MOREL Sylvain.

2024-06-055 - CENTRE DE SANTE DE LOUVIGNE-DU-DESERT - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN VEHICULE DE SERVICE A USAGE DES MEDECINS

RAPPORTEUR : JP. OGER

EXPOSE

Par courrier en date du 25 janvier 2024, Fougères Agglomération donnait un accord de principe pour soutenir financièrement la mise à disposition d'un véhicule de service à destination des médecins exerçant au centre de santé de Louvigné-du-Désert.
Afin de compléter cette somme, la ville de Louvigné-du-Désert s'était engagée à verser une subvention complémentaire.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil Municipal d'allouer une subvention complémentaire de 500 euros pour soutenir la mise à disposition d'un véhicule de service à destination des médecins exerçant au centre de santé de Louvigné-du-Désert.

DECISION

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Fait et délibéré, le 17 septembre 2024
Pour extrait conforme
Le Maire
JP. OGER

MAIRIE DE LOUVIGNE DU DESERT ★ 35 ★

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.